# Séance plénière du 23/10 "Les métropoles : apports et limites pour les territoires"

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 23/10/2019

Saisine liée : LES MÉTROPOLES : APPORTS ET LIMITES POUR LES TERRITOIRES

Revoir l'intégralité des débtas

Ordre du jour :

***Communications du Président Bernasconi***

***Intervention de Julien Blanchet**, Rapporteur général du Comité de gouvernance de la convention citoyenne pour le climat*

***Intervention de Denis Zmirou-Navier**, Président de la Commission nationale de la déontologie et des alertes en matière de santé et d'environnement (cnDAspe) et de la représentation du CESE dans cet organisme avec Soraya Duboc et Agnès Popelin.*

***Retour sur les suites données à l'avis intitulé** : « Pour une politique de souveraineté européenne du numérique » par M. Benoît THIEULIN, rapporteur au nom de la Section des affaires européennes et internationales*

***Retour sur les suites données à l'avis intitulé** : « L'affichage environnemental : levier pour la mise en œuvre de l'économie circulaire » par M. Philippe DUTRUC, rapporteur au nom de la Section de l'environnement*

***Présentation de l'avis Les métropoles : apports et limites pour les territoires** par Mme Dominique RIQUIER-SAUVAGE, rapporteure et M. Yann LASNIER, rapporteur au nom de la **Section de l'aménagement durable des territoires***

***Déclarations des groupes***

***Vote***

Avoir le statut de métropole permet de changer de dimension en termes de gouvernance, de moyens, et favorise la visibilité. Mais la montée en puissance de métropoles en France s'est accompagnée d'un sentiment d'accroissement des inégalités territoriales. L'amélioration de la coopération entre les métropoles et les autres territoires est un impératif. Le projet d'avis analyse les apports et les limites des métropoles et propose des préconisations pour une meilleure équité territoriale.

© - copyright CESE - Novembre 2026